



Compte-rendu CAPA des psychologues de l'Éducation Nationale Académie de Dijon Lundi 17 juin 2019

Membres présents pour l'administration :

M. Petitjean (Directeur des ressources humaines de l'académie), M. Monny (Chef de la division des ressources humaines), Mme Egasse (cheffe de bureau de la DIRH2B), M. Perrault (Chef de service académique de l'information et orientation), Mme Salles (IEN ASH département de Côte d'Or)

Membres pour le SNES-SNUIPP-FSU :

Mme Jacques Olga (EDA), Legentil Annick (EDO) et M. Porthault Didier (EDO)

Membres pour le SGEN-CFDT : Mmes Guerin et Maillet (EDO)

Membres pour le SE-UNSA : absent-es

Après lecture de la déclaration préalable du SNES-SNUipp-FSU (sur le site <http://psyen.fsu.fr/spip.php?article271>), M. Petitjean apporte quelques réponses sans faire de commentaire sur ce qui relève de la politique nationale.

L'administration reconnaît une forme d'instabilité dans le pilotage national de la carte des CIO. Le 25 juin, dans le cadre du CTA, il n'y aura pas encore une vision globale de la carte des CIO. L'administration a interrogé le niveau de discussion attendu par les personnels. Le CSAIO se déplace mais l'administration n'a pas encore toutes les informations.

Madame la secrétaire générale s'est déplacée en mai pour rencontrer les directeurs-trices et les rencontrer de nouveau le 3 juillet prochain.

Les élus SNES-SNU-FSU font de nouveau remarquer l'attitude et le calendrier tardif des annonces du ministère.

Pour l'intérêt et la bonne marche du service, nous avons rappelé l'importance d'échanges et de la concertation avec les DCIO. On ne peut que déplorer le manque d'ambition de l'administration et de volonté de prendre en charge de manière pérenne les CIO.

L'unique point à l'ordre du jour a ensuite été abordé : mouvement intra académique

✓ Mouvement psy E.N. EDO

Fonctionnement habituel informatisé par SIAM

8 participant-es dont 6 obligatoires

38 postes vacants avant le mouvement et 32 postes après. Stabilité par rapport à 2018.

Tous les collègues ont obtenu satisfaction sur leur 1^{er} vœu.

Les élu-es SNES-SNUipp-FSU font remarquer que ce n'est pas difficile malheureusement au vu du nombre de postes vacants.

Il est toujours problématique que les collègues ne puissent pas choisir directement dans l'application SIAM, au moment de la saisie des vœux, les « antennes » où ils exerceront. L'information nous est donnée seulement lors de la CAPA.

Nous rappelons notre inquiétude quand au nombre de postes vacants.

✓ **Mouvement psy E.N.EDA**

Mouvement manuel car le logiciel n'est pas adapté malgré les promesses du ministère.

13 participant-es dont 5 obligatoires

20 postes vacants avant le mouvement et 15 postes après.

Seulement 6 collègues obtiennent une mutation : 1 dans le 71, 1 dans le 89 et 4 dans le 21.

Les élus SNES-SNUipp-FSU questionnent sur les postes qui ont été bloqués au mouvement (3 dont 2 dans le 71 et 1 dans le 21).

L'administration explique qu'il s'agit de blocage pour des collègues qui doivent arriver en détachement ou par un changement de spécialité.

Les élus SNES-SNUipp-FSU interrogent sur les modalités de changement de spécialité, le cadre puisque les textes ne sont toujours pas sortis.

L'administration indique un cadre expérimental à l'initiative de l'académie de Dijon, et précise qu'elle limite les détachements mais aussi les démarches de changement. Elle insiste sur la formation préalable importante à mettre en place.

- Les élus SNES-SNUipp-FSU interpellent d'administration sur les résultats du mouvement annoncés lors d'une réunion des DCIO le 23 mai en amont de la CAPA ce qui est une violation de la règle de confidentialité. L'administration l'a reconnu et va faire un rappel des règles à tous les acteurs.

✓ **Questions diverses (posées par vos représentant-es SNUipp-SNES-FSU)**

- Allègement de service : nous interrogeons l'administration au sujet d'une situation. L'administration répond que les allègements ne relèvent pas de la compétence de la CAPA. C'est une décision de la rectrice.

Nous rappelons aux collègues de ne pas hésiter à nous saisir pour toutes les situations personnelles car nous intervenons régulièrement pour améliorer les situations.

- Frais de déplacement des contractuel.les lors de la pré-rentree.

L'administration demande que les noms des collègues soient remontés pour étude des situations.

Prochaine date

01 juillet 2019 : avancement classe exceptionnelle et échelon spécial de la classe exceptionnelle

Vos élu-es SNUipp-SNES-FSU à la CAPA :
Annick LEGENTIL et Didier PORTHAULT, psy EN EDO
Olga JACQUES, psy EN EDA

Pour nous joindre : psyen.dijon@fsu.fr